RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 09490
Numéro SIREN : 431 642 511
Nom ou dénomination : A VOYAGES Z

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2017 sous le numéro de dépôt 68540

20170685402016

DATE DEPOT : 28/07/2017

N° DE DEPOT : 68540

N° GESTION : 2000B09490

N° SIREN : 431642511

DENOMINATION : A VOYAGES Z

ADRESSE : 121 BLD SOULT 75012 PARIS

MILLESIME : 2016

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

07 AOUT 2017

Sous le N° : 68540

A voyages Z
Société à responsabilité limitée
au capital de 90.000 euros
121 Bld Soult
75012 PARIS
RCS Paris B 431.642.511

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2016
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34.825 euros de la manière suivante :

– au **Report à nouveau** : 34.825 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année N-1	**270.000 e**		
Année N-2	**100.125 e**		

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 121 BOULEVARD SOULT 75012 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43164251100023 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

					Exercice N clos le, 31122016	N-1 31122015
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement *	AB		AC			
Frais de développement *	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	8 277	AU	8 277		71
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)						
Participations evaluees selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	6 910	CV		6 910	6 910
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			4 300
Autres immobilisations financières*	BH	37 722	BI		37 722	49 722
TOTAL (II)	BJ	52 909	BK	8 277	44 632	61 003
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES						
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	262 630	BY		262 630	429 418
Autres créances (3)	BZ	33 119	CA		33 119	75 959
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE			
Disponibilités	CF	703 270	CG		703 270	426 663
Comptes de régularisation						
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)	CJ	999 020	CK		999 020	932 041
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 051 928	IA	8 277	1 043 652	993 044

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

REVISE EXPERT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 90 000)	DA	90 000	90 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 000	9 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	28 489	246 037
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 825	39 452
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	162 315	384 489
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 147
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	424 947	207 481
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	390 737	353 169
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 653	44 757
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	881 337	608 555
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 043 652	993 044
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	881 337	608 555
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	73 494	FH	280 149	FI	353 643	319 530
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	73 494	FK	280 149	FL	353 643	319 530
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		2 171
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	54 130	58 586
	Autres produits (1) (II)					FQ	3	2 304
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	407 775	382 591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	166 747	154 541
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 210	1 920
	Salaires et traitements*					FY	143 088	130 271
	Charges sociales (10)					FZ	52 622	46 545
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	71	318
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 719	5 535
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	368 456	339 130
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	39 318	43 461
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 376	2 782
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	7	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 383	2 782
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 383	2 782
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	40 701	46 243

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	231	230
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	231	230
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(231)	(230)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	5 645	6 561
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	409 158	385 373
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	374 332	345 921
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 825	39 452
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	54 130	58 586
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 718	5 535
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Amendes	231	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	8 277	LC		LD	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	8 277	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	6 910	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	54 022	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	60 932	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	69 209	ØH		ØJ	

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	8 277	MU	8 277
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	8 277	NI	8 277
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	6 910	ØZ	6 910
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	16 300	2E		2F	37 722	2G	37 722
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	16 300	NJ		NK	44 632	2H	44 632
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	16 300	ØK		ØL	52 909	ØM	52 909

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

REVISE EXPERT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des ventilations)

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 206	QM	71	QN		QO	8 277
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	8 206	QV	71	QW		QX	8 277
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		0N	8 206	0P	71	0Q		0R	8 277

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros. REVISE EXPERT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3Y		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en equivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financieres(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G I.	10	

(1) à detailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

En Euros REVISE EXPERT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	37 722	UV	0	UW	37 722
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	262 630		262 630		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * LO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	750		750		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM	706		706		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 505		3 505		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	28 158		28 158		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	333 471	VU	295 749	VV	37 722
RENVOIS (1)	Montant des : - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 300				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	390 737	390 737		
Personnel et comptes rattachés		8C	8 540	8 540		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 010	26 010		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 161	11 161		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 943	1 943		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	424 947	424 947		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	863 337	VZ 863 337		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros

REVISE EXPERT

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	34 825
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		YE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levier d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	231
	Amendes et pénalités	WJ	231	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	5 645
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et imositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	40 701

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et imositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A		)			XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				
	Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5		Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA			
	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC						
		PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	Z1	XG	3 069
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XI	3 069

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	37 632
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	37 632

XO

En Euros

REVISE EXPERT

QUADRATIN Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
cice		3 069
Total des déductions diverses	XG	3 069

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 041

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à detailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnites pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au debut de l'exercice		Imputations	Montant net a la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z — Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	246 037	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	39 452		Dividendes	ZE	257 000
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau	ZG	28 489
	TOTAL I	ØF	285 489		(N.B : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	285 489

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice — XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

						Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	42 890	)	XQ	42 890	30 320
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 927	7 253
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	10 347	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	111 583	116 969
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	166 747	154 541
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		442
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	2 210	1 478
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 210	1 920
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	40 170	16 140
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	26 343	31 613
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				ØB	142 353	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis:			handicapés):	YP	4	4
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.00 %	2.12 %
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH		

RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z — Néant [X] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 16 %	Long terme (10) 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)

(A) — (B) (ventilation par taux) — (C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

QUADRATUS Informatique

En Euros — REVISE EXPERT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z — Néant [X] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintegre	Montant compris dans le resultat de l'exercice	Montant restant à reintegrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine			Montant net des plus-values realisees à l'origine	Montant anterieurement reintégré	Montant rapporte au resultat de l'exercice	Montant restant à reintegrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les societes seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercee à titre individuel (*toutes societes*)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisees à l'origine	Montant antérieurement reintegré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à reintegrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant [X] *

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ● ou 16% ● .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ●*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ● *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros

REVISE EXPERT

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6a, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRIA DFS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code général des Impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2017

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : A VOYAGES Z

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	353 643
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	54 130
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	407 775
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	123 861
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 719
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T I P P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	127 580
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	280 194
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	280 194

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	407 772
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation			HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERFA/TUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017
Page 34

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016 — N° SIRET 43164251100023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A VOYAGES Z

ADRESSE (voie) : 121 BOULEVARD SOULT

CODE POSTAL : 75012 — VILLE : PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 248
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : — Dénomination : WHITE IRIS CONSULTING LTD
N° SIREN (si société établie en France) : — % de détention : 99.91 — Nb de parts ou actions : 2 248
Adresse : N° 1075 — Voie : Finchley Road
Code postal : 99 — Commune : Londres — Pays : GRANDE BRETAGNE

Forme juridique : — Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : — % de détention : — Nb de parts ou actions :
Adresse : N° — Voie :
Code postal : — Commune : — Pays :

Forme juridique : — Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : — % de détention : — Nb de parts ou actions :
Adresse : N° — Voie :
Code postal : — Commune : — Pays :

Forme juridique : — Dénomination :
N° SIREN (si société établie en France) : — % de détention : — Nb de parts ou actions :
Adresse : N° — Voie :
Code postal : — Commune : — Pays :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : — Nom patronymique : — Prénom(s) :
Nom marital : — % de détention : — Nb de parts ou actions :
Naissance : Date : — N° Département : — Commune : — Pays :
Adresse : N° — Voie :
Code postal : — Commune : — Pays :

Titre (2) : — Nom patronymique : — Prénom(s) :
Nom marital : — % de détention : — Nb de parts ou actions :
Naissance : Date : — N° Département : — Commune : — Pays :
Adresse : N° — Voie :
Code postal : — Commune : — Pays :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRA 1179 Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2017
Page 35

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 1 6 4 2 5 1 1 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A VOYAGES Z

ADRESSE (voie) 121 BOULEVARD SOULT

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	SARL	Dénomination	A VOYAGES Z BIS		
N° SIREN (si société établie en France)	5 2 0 9 4 7 2 5 0			% de détention	50.10
Adresse : N°	121	Voie	BOULEVARD SOULT		
Code postal	75012	Commune	PARIS	Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	BIZ TRAVEL		
N° SIREN (si société établie en France)	5 2 1 2 0 8 5 2 0			% de détention	19.00
Adresse : N°	121	Voie	BD SOULT		
Code postal	75012	Commune	PARIS	Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.